

RÔLE DES AUDIENCES

CONSEIL DE DISCIPLINE OTIMROEPMQ

No dossier	Nom des parties	Procureurs	Nature de la plainte	Conseil de discipline	Date et heure	Lieu et salle
35-23-001	Yves Morel, t.i.m. c. Charlie Bono, t.i.m.	Me Leslie Azer DNA AVOCATS	Avoir posé des gestes déplacés, inappropriés et/ou à caractère sexuel dans le cadre de ses services professionnels auprès de la cliente, le tout contrairement à l'article 59.1 du Code des professions.	Me Jean-Guy Légaré, président Jean Labbé, membre du conseil Gilbert Gagnon, membre du conseil	Audience sur sanction 19 décembre 2023 9 h 30	Par visioconférence *L'audience est publique : veuillez communiquer avec la secrétaire du conseil de discipline de l'OTIMROEPMQ pour assister à l'audience à distance : ideschamps@otimroepmq.ca